

Procès verbal du Conseil d'école n°3

Ecole de Meyssiez Année scolaire 2025-2026

Date : Lundi 15 juin 2026

Présents :

Pour les enseignants : Mme GRENOUILLET (intérim de direction), Mme DA SILVA, Mme FANTINO THOLEY, Mme SIGAUD, Mme GENIN, Mme GUILLEMARD.

Pour la mairie : Mr GIRARD (Maire), M. BENEDICTI (1^{er} Adjoint et chargé des affaires scolaires)

Pour les délégués de parents d'élèves : Mme FLORENT, Mme JOULAIN, Mme VALLUIS, Mme COZZOLINO, Mme MOAL, Mme SCHOLLER Gaëlle.

Pour l'Éducation Nationale : M. BERTHIER (DDEN)

Absents excusés : Mme GAVASSO (IEN), Mme BABE, Mme MARCEAU

ORDRE DU JOUR :

Les actions pédagogiques

Les projets pédagogiques autour des arts

Jazz à Vienne

Bilan Cycles Natation

Aides aux élèves : APC, RASED, Infirmière scolaire

Fonctionnement / vie scolaire

Sécurité : PPMS et alerte incendie

Travaux dans l'école

Point informatique

Vote électronique des représentants de parents d'élèves

Photos de classe

Rentrée 2026-2027

Visite du collège

Lien école-collège

Opération transports

Accueil des futurs élèves de petite section

Effectifs, répartition

Budgets

Les Partenaires

Le Périscolaire : cantine et garderie

Le sou des écoles : actions et dates

COMPTE-RENDU :

Les actions pédagogiques :

➤ Projets pédagogiques autour des arts

Cette année, toutes les classes de l'école ont travaillé à partir d'un thème commun : « les arts ».

Dispositif « Art plastique 38 »

Rappel chronologique de ce dispositif :

- **Formation de Mme SIGAUD et Mme FANTINO-THOLEY à des techniques artistiques (novembre).** Les deux professeures des écoles ont transmis les techniques apprises à Mme GRENOUILLET et Mme DA SILVA.

- **Lancement du projet avec la sortie dans le village sur le thème de l'eau (janvier).**

- Ateliers arts plastiques pour apprendre aux élèves des techniques pour représenter l'eau (les 5 et 6 février).

Tous les élèves de l'école ont réalisé une production (carré de 16x16 cm) qui seront- tous affichés à la fête de l'école le 26 juin 2026.

-Sorties au musée de Bourgoin-Jallieu :

Les élèves des classes de PS-GS et CM1-CM2 ont bénéficié d'une visite du musée avec présentation d'une collection d'œuvres sur le thème de l'eau et d'un atelier de création artistique.

L'après-midi du jeudi 12 mars, la classe de CM1-CM2 s'est rendue au musée du tissu de Bourgoin-Jallieu. La classe a été divisée en 2 groupes. Chaque groupe a visité l'exposition sur l'eau en s'attardant sur certains tableaux. La médiatrice du musée a fait participer les enfants en leur faisant décrire les œuvres, elle a apporté du vocabulaire nouveau et les a plongés dans l'univers sonore du tableau grâce à une bande son. Les élèves ont apporté les œuvres individuelles faites en classe, ils les ont placées sur de grands panneaux bleus. Ceux-ci ont été exposés au musée avec la frise de mots réalisée par la classe.

Lors d'un atelier, les enfants ont réalisé une production plastique grâce à une photocopie de deux tableaux présents dans l'exposition. Ils ont découpé des éléments du tableau choisi (pont ou bateaux), les ont collés sur une feuille puis à l'aide d'un crayon à papier, ils ont dessiné un décor et enfin ils ont représenté l'eau avec des crayons aquarelles. Cette sortie a été très enrichissante et a permis de concrétiser les ateliers faits à l'école.

Le vendredi 20 mars (matin), la classe de PS-GS s'est rendue à son tour au Musée de Bourgoin.

Nous avons pu assister en demi-groupe à :

- une exposition de 6 tableaux avec de l'eau
- un atelier dans lequel il fallait mettre en valeur l'eau avec des crayons aquarelles

Puis chacun a pu déposer son carré 16x16 cm préparé en classe, représentant l'eau.

Pour l'enseignante, Léonie Sigaud, l'atelier était trop court par rapport à la visite, alors un gros temps d'attente entre les deux activités.

Pour clôturer ce projet, nous avons reçu la semaine dernière les dépliant regroupant le travail de toutes les classes ayant participé. Ils seront distribués aux élèves.

Les enseignantes regrettent que seulement deux classes aient participé à ce projet alors qu'au départ toutes les classes étaient prévues. Une restriction de moyens au Musée de Bourgoin Jallieu en est la cause.

La visite du musée et l'atelier étaient financés par le département dans le cadre du projet "arts plastiques 38". Le bus, lui a été financé par le sou des écoles.

Sortie au Musée des beaux-arts de Vienne

Les classes MS-CP et CE1-CE2 ont participé à un atelier pédagogique sur le thème de l'art, le jeudi 12 mars 2026 au matin, à Vienne.

La sortie des CE1-CE2 autour de l'« Atelier du mosaïste » s'est très bien déroulée. Les élèves ont d'abord pu découvrir une véritable mosaïque dans le centre-ville, accompagnés par un guide qui leur a permis de mieux comprendre les secrets de cet art antique. Ils ont appris de nombreux éléments techniques (motifs reconnaissables, matériaux, les assemblages des différentes pièces...)

La seconde partie, consacrée à la réalisation de leur propre mosaïque, a particulièrement plu aux élèves. Ils se sont montrés intéressés, appliqués et fiers de pouvoir créer eux-mêmes une production artistique en lien avec ce qu'ils venaient de découvrir. Le seul regret concerne le temps disponible, qui n'a pas permis à tous les élèves de terminer complètement leur mosaïque.

La classe de MS-CP a participé à l'atelier « Ma belle lettrine ». Une animatrice du service du patrimoine de la ville

de Vienne a expliqué comment étaient fabriqués les livres au Moyen-âge. Puis Les élèves ont fabriqué leur peinture à partir de poudres issues d'éléments naturels. Ils ont mélangé la peinture avec du blanc d'œuf : c'est la technique a tempera. Puis Ils ont peint l'initiale de leur prénom. Les CP ont de plus écrit leur prénom à la plume d'oie ou le calame.

Pour clôturer cette matinée, les élèves ont pique-niqué à l'école. Nous tenions à remercier le Sou des écoles qui finance cette sortie pour les élèves.

La grande lessive

Cette année, l'école a participé aux deux installations artistiques éphémères organisées en octobre et en mars.

En mars, le thème donné était « Le jeu du je/nous » et chaque classe a produit ses créations exposées non pas le 2 avril comme prévu à cause d'un vent trop violent mais au retour des vacances de printemps.

Toutes les productions seront exposées à la fête de l'école.

Les ateliers artistiques Little Beaux-Arts

L'école est loin des Musées alors le Musée est venu à nous en quelque sorte.

Les jeudis 28 et Vendredi 29 mai, nous avons accueilli une intervenante de l'association « Little Beaux-Arts » qui dans chaque classe a proposé une mini exposition suivie d'un atelier « à la manière de ».

Jeudi 28 mai au matin, les MS-CP ont découvert le peintre autrichien Freidrich HUNDERTWASSER par la présentation d'œuvres emblématiques du peintre sous forme de jeux. Le symbole du chapeau était par exemple un élément d'appui à partir des œuvres du peintre. Ensuite une production à la manière d'HUNDERTWASSER a été réalisée par les élèves.

Vendredi 29 mai au matin l'intervenante a parlé aux PS/GS de l'artiste « Claude MONET ». Elle a raconté sa vie en montrant des photos, des objets. Puis elle a parlé de la vie à cette époque, de sa manière de peindre, de ce qu'il aimait.

Elle a apporté des tableaux de Claude MONET et nous a appris ce qu'est une CARICATURE. Nous avons vu que cet artiste aime peindre dehors. Il aime les jardins, les étangs.

Nous avons notamment observé les jardins aux Nymphéas, une œuvre très connue.

Puis à leur tour, les élèves se sont transformés en petits artistes et ont réalisé des nénuphars en utilisant de l'encre, des craies grasses, des cercles colorés et du papier crépon.

Les après-midis du jeudi 28 mai et du vendredi 29 mai (CE1-CE2 et CM1-CM2)

L'intervenante a commencé par présenter aux élèves des artistes de Street Art en leur montrant des reproductions d'œuvres puis en organisant un petit jeu autour de chaque artiste (trouver les mots cachés dans l'œuvre, trouver les différences entre 2 reproductions, répondre à un quiz, retrouver les personnages cachés...).

Les élèves ont découvert Cop2, Keith Haring, Speedy Graphito, Dran, Banksy, Invaders, Lasco. Ils ont participé activement à cette présentation en posant des questions et ils ont beaucoup appris.

Dans un deuxième temps, les élèves ont choisi un pochoir d'un des artistes vus pendant l'exposition pour réaliser leur propre œuvre. Sur des grands formats de papier A3, ils ont dessiné un paysage de rue (encres et craies grasses) avec un mur sur lequel ils sont venus placer le pochoir choisi pour le remplir avec une bombe de peinture. Ils ont terminé leur œuvre en la signant avec le "blaz" (nom d'artiste) qu'ils avaient choisi. Tous les élèves étaient ravis d'avoir testé une nouvelle méthode d'arts visuels et fiers de l'œuvre réalisée.

Vous découvrirez les productions des élèves lors de la fête de l'école.

Merci au sou des écoles qui a financé cette matinée (265 euros par classe) ainsi qu'aux parents des élèves de maternelle et CP venus aider pour les ateliers.

Sorties à Lyon

Sortie à Lyon le Jeudi 21 mai pour les classes de PS/GS et MS/CP

Le bus nous a déposé sur les quais de la Saône où nous avons embarqué avec la compagnie des bateaux Lyonnais pour une croisière d'une durée d'une heure. Avec le beau temps, nous avons pu nous installer à l'étage et profiter du plein air pour observer la ville de Lyon, ses monuments, ses ponts et écouter notre guide. Après cette magnifique balade, nous avons pique-niqué dans le square à proximité.

Moment de détente toujours très apprécié. Puis nous avons repris le bus vers 12h30 direction la place St Jean où nous attendaient les 2 guides (Clémence et Lucille) pour une balade contée et musicale dans le vieux Lyon.

Objectif de la balade : Retrouver le lion Spaghetti disparu.

Avant la sortie, en classe nous avons lu une histoire aux enfants et appris quelques chansons. Alphonse un petit garçon peureux et solitaire c'était lié d'amitié avec un Lion du nom de Spaghetti venu d'un autre pays, puis un jour ce lion a disparu, Alphonse est donc parti à sa recherche. Les enfants ont aidé Alphonse et tous ensemble nous avons retrouvé Spaghetti. Cette recherche a permis aux enfants de découvrir le quartier du Vieux-Lyon (Cathédrale, traboules, rue Saint Jean...). Les enfants sont repartis avec une petite carte postale avec le Lion Spaghetti.

Cette sortie a été entièrement financée par le Sou des écoles et représente une somme de 1537€.

Sortie à Lyon le vendredi 12 juin pour les classes de CM1-CM2 et CE1-CE2

Le matin, les élèves ont participé à une balade animée par une médiatrice, organisée sous forme de jeu de piste. Cette activité leur a permis de découvrir de nombreuses œuvres de street art dans les pentes de la Croix-Rousse. À travers l'observation de graffitis, collages, mosaïques, peintures au sol, sur les murs ou encore sur les marches d'escaliers, les élèves ont pu enrichir leur regard sur cette forme d'expression artistique.

Après un pique-nique, les élèves ont poursuivi la journée par une visite guidée de l'Opéra de Lyon. Les différents guides ont adapté leur discours à l'âge des élèves. Ils ont découvert des éléments historiques sur la construction du bâtiment, son architecture ainsi que différents éléments liés aux spectacles et à son vocabulaire. Les élèves ont pu descendre cinq étages plus bas au sous-sol du bâtiment pour visiter une salle de répétition puis remonter pour voir la salle de spectacle secondaire et la grande salle principale. Enfin, après avoir gravi les nombreuses marches des douze étages du bâtiment, les élèves ont été récompensés par la superbe vue depuis la salle de danse située au dernier étage. Cette visite leur a également permis de s'imprégner de l'ambiance de ce lieu à la fois majestueux et emblématique de la ville.

Cette sortie a été entièrement financée par le Sou des écoles et représente une somme de 1288€ (410€ financé par la mairie)

Toutes les productions des élèves sur le thème des arts réalisées pendant cette année scolaire seront exposées à la fête de l'école le vendredi 26 juin.

Le prix Nord Isère

Toutes les classes de l'école ont participé au Prix Nord Isère. Chaque classe a découvert 4 livres.

Le vendredi 22 mai, les élèves ont voté pour leur livre préféré avec leur carte d'électeur, une urne fournie par la mairie et un isoloir fabriqué par les enseignantes.

L'équipe enseignante a transmis les votes des élèves de l'école aux responsables du PNI qui les ajouteront aux votes des autres classes participantes.

Les cartes d'électeurs utilisées lors de ce vote et les marques pages que les enfants recevront lors de l'annonce des résultats ont été financé par la COOP de l'école.

Les résultats des votes seront publiés le lundi 15 juin. Les élèves et les enseignantes ont apprécié cette entrée dans la vie citoyenne et l'équipe pense renouveler ce projet pour l'année prochaine.

➤ Jazz à Vienne :

Les élèves de l'école vont assister à la création jeune public du jazz à Vienne le Lundi 22 juin 2026 à 10h. Le spectacle a été confié à l'accordéoniste **Vincent Peirani**. Pour cette création, Vincent Peirani embarquera les

élèves dans l'univers de la romancière Astrid Lindgren (l'autrice de Fifi Brindacier) avec l'adaptation de son conte, **Ronya fille de brigand**. Il y aura un pique-nique avec les élèves au retour du spectacle.

➤ Bilan cycles natation

L'école a participé à deux cycles natations cette année à la piscine de Villette de Vienne.

Après les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 en décembre et janvier, ce sont les élèves de GS-CP qui sont allés à la piscine du 27 mars 2026 au 22 mai 2026 (les mardis et vendredis matin).

Nous avons déploré des coupures répétées aux pieds des élèves en raison de l'usure du carrelage sur les parois du bassin. Cela a été rapporté au responsable de bassin qui a fait remonter à l'agglomération. Des travaux auront lieu en juillet/août dans la piscine pour régler ce problème.

En 2026-2027, nous retournerons à la piscine de Villette de Vienne.

Nous aurons besoin de nouveaux parents agréés. Nous ferons une information dès septembre lors des réunions de début d'année.

➤ Les aides aux élèves : APC, RASED, infirmière scolaire

114 heures d'APC ont été dispensées sur l'école et ont concerné les élèves de GS au CM2.

Du soutien en mathématiques et français a été prodigué par les enseignantes. Pour les CM2, des heures d'APC ont été consacrées à la préparation à l'entrée en 6^e.

De plus, nous avons bénéficié de l'intervention de Ghislaine ROMET, Maîtresse E du RASED.

Pendant la période 4, elle est venue deux fois par semaine à l'école (les lundis matin et les jeudis après-midi). Elle a partagé son temps entre les CP et les CE1-CE2.

En CP la maîtresse E a aidé les élèves à besoins particuliers en priorité mais tous les CP ont bénéficié de son aide et les élèves ont travaillé sur des ateliers visuospatiaux, de la lecture compréhension et des ateliers d'écriture.

Chez les CE1-CE2, elle venait dans la classe pendant le temps des rituels pour aider sur des points ciblés avec la maîtresse correspondant aux difficultés des élèves concernés. Ensuite elle prenait en charge un groupe de 5 élèves (4 CE2 et 1 CE1) en dehors de la classe pour les faire travailler sur des compétences visuospatiales. Enfin elle revenait intervenir dans la classe sur le niveau autonome et concentrait son aide sur de la méthodologie : mieux comprendre les consignes, repérer les mots-clés, s'organiser dans son travail, prendre des repères et gagner en autonomie.

Cette intervention a permis de faire progresser les élèves et nous souhaitons vivement que cette action se renouvelle l'année prochaine.

La psychologue scolaire intervient aussi dans les classes pour des observations, croiser les regards sur les difficultés de certains élèves. Elle peut également faire des tests.

L'infirmière scolaire est venue à l'école pour des visites médicales des MS, GS et CE2. Cela permet de faire de la prévention et détecter d'éventuels problèmes : tests de langage, vue...

Fonctionnement de l'école :

➤ Sécurité incendie, PPMS

Le 17 mars, nous avons réalisé un deuxième exercice incendie mais l'alarme ne s'est pas déclenchée, ni en maternelle ni en élémentaire.

La mairie a fait passer une nouvelle société de maintenance depuis et nous avons refait un exercice le 9 juin. Les alarmes se sont déclenchées et tout s'est déroulé selon le protocole prévu.

Le PPMS a été réactualisé (fusion des PPMS alerte intrusion et PPMS risques majeurs) et il est maintenant validé.

➤ Travaux dans l'école

- des étagères ont été installées dans les toilettes des deux classes de maternelle. Elles serviront à stocker les réserves de consommables.
- une séparation entre les deux WC a été mise en place dans les toilettes de la classe 2.
- la voile d'ombrage a été installée dans la cour de maternelle par l'agent technique ainsi que la bâche sur le puits de lumière donnant sur le vestiaire de la maternelle.

➤ Point informatique

Deux bornes Wi-Fi (une en maternelle et une en élémentaire) ont été installées début juin par Vienne Condrieu Agglomération. Ces bornes seront éteintes quand les professeures des écoles ne s'en serviront pas. Les PE actionneront un interrupteur (installé dans les deux classes) qui rendra le Wi-Fi actif pendant 1h30.

Pour rappel la loi Abeille autorise et encadre la présence de points d'accès Wi-Fi sous deux conditions :

- Informer la présence du Wi-Fi : le Conseil d'école doit être préalablement informé du projet d'installation de bornes Wi-Fi dans l'école (Cette information doit figurer au procès-verbal du Conseil d'école)
- Le principe de sobriété : les bornes sont activées selon les besoins pédagogiques, et éteintes si elles ne sont pas utilisées : des bornes Wi-Fi commandées par des interrupteurs dans les classes permettant d'activer le Wi-Fi et de le désactiver lorsque l'activité pédagogique numérique est terminée.

Le wifi va nous permettre d'utiliser des tablettes. Pour rappel, l'école va recevoir 16 tablettes pour les élèves (5 par classe en élémentaire et 3 par classe en maternelle sachant que toutes les tablettes peuvent être prêtées à une classe pour une séance) et 4 pour les PE.

Jeudi 18 juin et lundi 22 juin, Franck CLAIR (ERUN de la circonscription de BJ3) dispensera une formation tablette aux enseignantes.

➤ Vote électronique des représentants de parents d'élèves

La loi n°2021-1716 du 21 décembre 2021, dite loi Rilhac autorise les établissements du premier degré à réaliser l'élection des représentants de parents d'élève par voie électronique sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. Cette nouvelle modalité de vote permettrait un gain de temps dans la préparation du matériel et une économie d'un point de vue administratif (impressions de documents, enveloppes bleues, enveloppes blanches, étiquettes.).

Le sujet fait l'objet d'un groupe de travail à la DASEN qui a auditionné un panel de prestataires fournissant ce service et s'attache à rédiger le conventionnement avec ceux qui satisferont aux exigences réglementaires en matière de sécurité du système et de respect des données personnelles.

Il est demandé aux directions d'école **d'attendre de recevoir les consignes du DASEN** avant d'envisager de recourir à un prestataire. Il est en outre rappelé que l'école n'a pas vocation à financer un tel service ; financement qui doit être assuré par la mairie dont il conviendra de se rapprocher dans le cas du choix d'une offre payante.

Le temps d'obtenir des recommandations de logiciels, de rassembler des devis...ce ne sera pas pour l'année 2026-2027 mais plus probablement pour l'année 2027-2028.

➤ Photos de classe :

Comme chaque année, l'école a fait appel à un photographe professionnel pour réaliser les photos de classes et des photos individuelles et par fratrie.

Nous avons fait appel à Access Labo comme l'an dernier puisque le retour des parents avait été positif.

La photographe est venue à l'école le vendredi 13 mars, le matin.

Les enseignantes sont satisfaites de la prestation et sont prêtes à la renouveler l'année prochaine.

Les parents d'élève sont contents des photos et sont d'accord pour faire appel au même prestataire l'année prochaine.

Cette opération a rapporté 597,13€ à la coopérative de l'école.

Rentrée 2026-2027 :**➤ Visite du collège**

Mardi 2 juin 2026, les élèves de CM2 et leur enseignante se sont rendus en car au collège de Saint Jean de Bournay en passant par les villages de Savas-Mépin, Villeneuve de Marc et Beauvoir de Marc pour récupérer les autres CM2. Ils ont retrouvé sur place les élèves de CM2 de Sainte Emilie (école privée de Saint Jean de Bournay). Les élèves ont été répartis en 3 groupes, ils étaient avec des élèves de CM2 des 4 autres écoles. Tous les groupes ont commencé par une visite du collège puis ont suivi deux cours de 10h à 12h avant d'aller au self pendant la pause méridienne qui a eu lieu de 12h à 13h. Puis ils ont suivi un dernier cours de 13h à 14h avant de se regrouper dans le hall pour retourner à l'école. Les élèves ont pu suivre des cours de musique, d'anglais, d'espagnol, d'Histoire-Géographie ou de français avec différents professeurs. Chaque groupe avait son propre programme. Cette journée était très bien organisée, les élèves ont été encadré avec beaucoup de bienveillance, ils étaient assez sereins dans ce lieu nouveau et sont rentrés en classe avec beaucoup d'informations à partager. Les questions qui subsistaient après cette visite ont été adressées au collège par l'enseignante de CM1-CM2 qui les a explicitées lors des APC menés sur le thème du collège avec tous les élèves de CM2. Nous remercions la mairie qui a financé le bus pour cette sortie.

➤ Lien école collège

Un conseil école/collège se tiendra lundi 29 juin entre enseignants du 1^{er} degré et professeurs du collège. Nous ferons un retour sur cette visite du collège, échangerons sur la constitution des classes et les élèves à besoins particuliers.

➤ Intervention sécurité transports

La Direction Transports et Mobilité de Vienne Condrieu Agglomération, en partenariat avec ses transporteurs, organise des temps d'information chaque année.

Jeudi 4 juin les élèves de CM1-CM2 ont participé à une intervention "Sécurité transport" menée par une contrôleuse et une conductrice de bus de Vienne Agglo. Cette intervention a duré une heure. La classe a commencé à l'extérieur du car afin de visualiser les zones où les piétons ne sont pas visibles et risquent de se mettre en danger. Ensuite, ils se sont installés à l'intérieur du bus. Il leur a été expliqué que certaines actions doivent être des actions réflexes : la politesse envers la personne qui conduit le car, la validation du titre de transport, attacher sa ceinture dès que l'on est assis, ranger sa carte de transport et en prendre soin. Des conseils concrets ont été délivrés aux élèves : installation dans le car, conduite à tenir en cas de perte ou d'oubli de titre de transport. La contrôleuse a conseillé aux élèves d'avoir toujours dans leur trousse le montant en espèces de leur aller-retour, ils pourront ainsi payer leur billet et être en règle en cas de contrôle même s'ils ont oublié ou égaré leur carte. Une mise en situation avec une élève complice, qui a joué le rôle d'une personne avec une mauvaise conduite, a permis de montrer le comportement à ne pas tenir et de préciser qu'il existe un règlement dans les transports comme à l'école, si un élève enfreint ce règlement, il y aura des sanctions. Les enfants ont pu poser leurs questions et ont eu une lumière à accrocher à leur cartable pour être visible même de nuit. Cette intervention était bien construite et a beaucoup appris aux élèves.

➤ Accueil des futures petites sections.

Comme chaque année, une visite de l'école a été proposée aux futures familles et enfants de PS. Cette visite a eu lieu le lundi 8 juin et avait pour objectif de permettre aux familles de découvrir les locaux et d'être informés sur le fonctionnement de l'école. A cette occasion, Le livret d'accueil leur a été remis. 6 familles étaient présentes (sur 8 élèves de petite section prévus à la rentrée).

Pendant la semaine du 15 juin, chaque matin, nous accueillerons 2 PS sur le temps de l'accueil avec un des deux parents. L'objectif étant pour les futurs élèves de connaître, la classe, la maîtresse, l'ATSEM, les camarades et ainsi diminuer les craintes de la rentrée.

Ce temps est très intéressant aussi pour l'enseignante qui connaîtra déjà les visages des enfants.

➤ **Mouvement et Effectifs prévisionnels**

Mme GAVASSO, l'Inspectrice de la circonscription a demandé sa mutation et part pour la Circonscription de Bièvre-Valloire. Nous ne savons pas encore qui la remplace.

Mme DA SILVA reprendra la direction de l'école à la rentrée. En effet, les ressources humaines départementales de l'Education Nationale autorisent maintenant les directrices à 75 % à prendre en charge la direction.

Mme FANTINO THOLEY nous quitte et c'est Justine CHARPENAY qui a obtenu un poste sur l'école.

L'école compte actuellement 93 élèves :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	12	14	12	7	13	12	12

Les prévisions pour l'an prochain (année 2026 2027) sont les suivantes :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	11	11	13	12	9 ou 10	13	12

Le total serait donc de **89 OU 90 élèves**.

Prévisions 2027 2028 : 7 PS (enfants nés en 2024) et 12 CM2 qui partent donc un effectif global de 84 ou 85 élèves.

En ce qui concerne la répartition, nous avons établi l'organisation pédagogique suivante :

1 classe de PS-MS : 19 élèves avec Léonie SIGAUD

1 classe de GS-CP : 24 élèves avec Claire GRENOUILLET

1 classe de CE1-CE2 : 21 ou 22 élèves avec Audrey DA SILVA

1 classe de CM1-CM2 : 25 élèves avec Justine CHARPENAY

Mais la répartition n'est pas arrêtée, elle est sous réserve de l'approbation de l'inspectrice et de modifications pendant l'été.

➤ **Budget Mairie**

La directrice prend un temps pour expliquer le fonctionnement de l'école en terme budgétaire.

L'école n'est pas une entité autonome (comme un collège) et n'a pas de budget autonome.

Le budget de fonctionnement de l'école est fourni par la Mairie (cf. code de l'éducation).

Pour l'année 2025-2026 le budget alloué par la mairie était de :

3772€ (41€ par enfant) et 120€ pour la direction.

La mairie prend en charge également les éléments suivants :

- Papier A4 dans la limite maximum de 20 cartons
- Cartouches d'encre et autres matériels pour la photocopieuse
- Fournitures des consommables de pharmacie.

La directrice a réparti ce budget de 3772€ sur les 4 classes et chaque enseignante a utilisé le budget alloué pour commander les fournitures.

La consigne donnée par la directrice aux enseignantes est de ne pas dépasser ce budget et le rôle de la directrice est de s'assurer que le budget n'est pas dépassé.

Pour se faire, les enseignantes communiquent les bons de livraison à la directrice qui vérifie ensuite avec la secrétaire de mairie l'adéquation entre les bons de livraison et les factures reçues en mairie.

Pour l'année scolaire 2025-2026 : les 3772€ ont été répartis de la manière suivante :

Classe 1 : 943€ et Mme SIGAUD a dépensé 942,56€

Classe 2 : 1025€ et Mme GRENOUILLET a dépensé 1024,48€

Classe 3 : 820€ et Mme DA SILVA a dépensé 819,39€

Classe 4 : 984€ et Mme FANTINO THOLEY a dépensé 983,27€

Au total : 3769,70€ dépensés sur un budget de 3772€

La commande de direction s'est élevée à 119,77€ sur un budget alloué de 120€.

Pour l'année 2026-2027 le budget alloué par la mairie est de :
1500€

La mairie prend en charge :

- Papier A4 dans la limite maximum de 20 cartons
- Cartouches d'encre et autres matériels pour la photocopieuse
- Fournitures des consommables de pharmacie.

Les 1500€ alloués constituent une baisse très importante par rapport à l'année 2025-2026 puisque nous passons d'une dotation de 41€ par enfant à 16, 66€ par enfant.

Dans ces conditions, l'école ne va pas pouvoir acheter toutes les fournitures scolaires dont elle a besoin pour les enfants et **va devoir demander aux parents d'acheter ces fournitures.**

Ce budget risque de ne pas permettre d'assurer la gratuité de l'école, principe énoncé dans le **code de l'éducation à l'article L141-1 « l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque est un devoir à tous les degrés de l'Etat. »** L'équipe pédagogique s'inquiète aussi de ne pas pouvoir suivre les programmes (obligation), répondre, en termes de pédagogie, aux besoins des élèves (les professeurs des écoles ne pourront plus acheter les guides pédagogiques dont elles ont besoin). Cela questionne sur l'égalité des chances.

M. le Maire a proposé à la direction de l'école de donner le budget de 1500€ pour les élèves des classes de maternelle et non à ceux de l'élémentaire car dit-il « les parents peuvent utiliser les indemnités qui leurs sont allouées à la rentrée scolaire ».

Il fait référence à un Guide Eduscol page 3 « la gratuité couvre l'ensemble de la prestation et le matériel collectif ».

Les représentants des parents d'élèves expriment leur désaccord face à cette baisse du budget alloué à l'école. Tous les parents ne touchent pas l'Allocation de Rentrée Scolaire argumentent-ils. Ils ajoutent que l'école constitue la vie du village, que les enfants sont l'avenir de la commune. Tous les atouts doivent être donnés aux enfants et le budget alloué par la mairie à l'école est un de ces atouts.

M. le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale, M. BERTHIER, explique « je milite pour que l'école aie les moyens de vivre » et « la mairie du village elle, prend des décisions politiques ». Il constate ce soir que « la baisse du budget crée des aigreurs et demande à la mairie de revoir sa position ».

La directrice dit qu'elle a entendu les arguments des différentes parties et se questionne sur la façon de pouvoir avancer ensemble malgré les désaccords. Elle tient à dire que les enseignantes se trouvent dans une situation compliquée et que leur préoccupation première est les enfants et souhaitent fournir les meilleures conditions aux élèves pour apprendre. Elles s'interrogent sur la façon dont elles vont pouvoir exercer leur métier.

L'équipe enseignante explique que les classes d'élémentaire utilisent du matériel collectif qu'elles ne peuvent pas demander aux parents (qui d'après le document Eduscol cité par M. le maire doit être fourni par la commune) et demande à la mairie une rallonge sur le budget initial pour financer le matériel collectif de chaque classe d'élémentaire.

Les enseignantes précisent l'estimation du budget collectif par classe en élémentaire à 400€ et demandent un complément de 1200€ pour l'élémentaire.

De plus, l'équipe pédagogique demande le maintien du budget de direction de 120€ ; la tenue de la direction nécessite des fournitures.

En résumé les besoins de l'école pour 2026-2027 sont les suivants :

- 1500€ accordés aux maternelles (PS MS GS)
- 1200€ de budget supplémentaire pour l'élémentaire (du CP au CM2) correspondant aux fournitures collectives et incompressibles.
- 120€ de budget pour la direction.

Les enseignantes proposent à M. le Maire de se revoir pour rediscuter après transmission des besoins pour l'année 2026-2027. M. le Maire demande à ce que les enseignantes transmettent les commandes prévues pour examen dans le cadre d'une délibération du Conseil Municipal.

Les enseignantes vont donc devoir demander aux familles toutes les fournitures individuelles. La liste du matériel demandée habituellement aux familles sera donc plus importante.

D'autre part, le corps enseignant a demandé un budget exceptionnel pour investir dans un parcours de motricité en maternelle. Ce budget a été voté en conseil municipal le 19 juin 2025. Les enseignantes demandent où en est l'avancée de ce projet.

M. le Maire répond que le budget prévu pour ce parcours de motricité a été absorbé par une dette (frais dus au départ de la commune de l'agglomération de la Bièvre). Les aides demandées pour compenser n'ont pas abouti.

Les partenaires :

➤ Périscolaire : Garderie et cantine

La mairie souhaite :

- la suppression des repas à 1€ pour les familles dans le besoin et propose un tarif à 5€ pour toutes les familles.
- la suppression des paliers de coefficients familiaux
- Mise en place d'une jauge des 65 élèves maximum pour la cantine.

M. le Maire indique que le restaurant scolaire accueille en moyenne 75 élèves par jour, alors que la capacité d'accueil, calculée en fonction de la surface disponible en mètres carrés, est limitée à 65 élèves. Cette situation conduit à envisager la mise en place d'une jauge.

Les parents élus proposent la mise en place de deux services, idée envisagée par la mairie.

Ces propositions seront examinées lors du prochain conseil municipal indique M. le Maire.

Les représentants de parents d'élèves indiquent qu'ils souhaiteraient une meilleure communication avec la mairie.

➤ Le Sou des écoles

Nous souhaitons remercier chaleureusement le sou des écoles pour toutes les actions effectuées durant cette année scolaire (vente de brioche, le spectacle de Noël, Carnaboum, le vide-greniers, ... et bientôt la kermesse) et qui nous ont permis de réaliser les projets de cette année : sortie au Musée du tissu, sortie au Musée de Vienne, intervention de Little Beaux-Arts, les sorties à Lyon...

Le sou des écoles a consacré 5000 € cette année scolaire 2025-2026.

Nous avons conscience de l'investissement que cela représente et nous vous remercions vivement pour tout ce que vous faites pour les enfants et pour aider les enseignantes à réaliser leurs projets pédagogiques.

Le 15 juin 2026 à Meyssiez,

Noms et signature du secrétaire de séance :

Mme Vanessa FANTINO-THOLEY



Nom et signature de la présidente du Conseil d'école :

Mme GRENOUILLET (directrice par intérim)



Un exemplaire conservé à l'école, Un exemplaire envoyé au maire et à chacun des membres du conseil, Un exemplaire envoyé à l'IEN,

Un exemplaire envoyé au DDEN, Un exemplaire diffusé sur le site internet de l'école